

—

4 Trophées supplémentaires récompensent Racine : Contentieux, Immobilier, Restructuring, Concurrence

—



La soirée de remise des prix du **Palmarès des Avocats de Paris 2015** a eu lieu hier soir.

Le Cabinet RACINE a reçu 4 prix dans les catégories suivantes :

CONTENTIEUX : Trophée d'or

ENTREPRISES EN DIFFICULTE : Trophée d'argent

IMMOBILIER/CONSTRUCTION : Trophée d'argent

CONCURRENCE : Trophée de bronze

Ce Palmarès, établi par le Monde du Droit, en partenariat avec l'AFJE (Association Française des juristes d'entreprises) est basé sur une évaluation anonyme de tous les cabinets d'avocats par les juristes d'entreprise. 3.000 d'entre eux avaient voté cette année.

Nous tenons avant tout à remercier nos clients qui, par leur vote, nous ont confirmé leur confiance.

Ces distinctions nous confortent dans notre souci constant d'être au plus près des entreprises, afin de leur apporter les solutions les plus adaptées à leurs besoins.

Nous sommes enfin particulièrement honorés du Trophée d'Or qui nous a été décerné cette année dans la catégorie contentieux, qui correspond à une activité historique du cabinet et à une spécialité pratiquée par toutes nos équipes.

Les associés de Racine